

École élémentaire André Higonet  
2948 route de Mâcon  
71870 Hurigny  
Tél : 03.85.34.79.75  
mail : [ce.0710249k@ac-dijon.fr](mailto:ce.0710249k@ac-dijon.fr)  
web : <http://ele-hurigny-higonet-71.ec.ac-dijon.fr/>

**Procès-verbal  
du conseil d'école  
du 3 novembre 2016**

Présents : Mmes Bernard-Quinanzoni, Dubois, Rallo, Usinabia, Rativet et Cayrier-Landré, représentants des parents d'élèves  
M Desnoux, Maire  
Mme Decreusefond, DDEN  
Mmes Drevet, Hennebaut, Ruoppolo, Mollard, M Pitre et M Duquennoy, enseignants

Excusés : Mme Frayer-Miettaux, Inspectrice de l'Éducation Nationale  
M Lemercier, représentant des parents d'élèves  
M Vallet, adjoint chargé des affaires scolaires  
Mme Skonieczny, enseignante

Mme Usinabia est désignée secrétaire de séance.

## 1/ Résultat des élections

Les élections des représentants des parents d'élèves ont eu lieu le vendredi 7 octobre.  
Nombre d'électeurs inscrits : 167 / Votants : 116 dont 8 bulletins blancs ou nuls.  
Taux de participation : 69,46 % (en 2015 :68,11% , en 2014 : 69,43%).

## 2/ Effectifs de l'école

108 élèves :

- Classe de Mme Drevet / 22 élèves / 9 GS et 13 CP
- Classe de M. Duquennoy et Mme Skonieczny/ 24 élèves / 6 CP et 18 CE1
- Classe de Mme Hennebaut / 20 CE2
- Classe de Mmes Ruoppolo et Mollard / 20 CM1
- Classe de M. Pitre / 22 CM2

+ 1 AESH (Accompagnant d'Elèves en Situation de Handicap) : Mme Belaloui  
+ 1 EVS (Employée de Vie Scolaire) : Mme Vannier  
+ 1 ATSEM : Marine Passot

## 3/ Vote du règlement intérieur

Quelques modifications sont proposées au conseil d'école suite aux consignes de sécurité en vigueur dans les écoles. Le portail est fermé pendant le temps scolaire, l'accès se fait alors par la porte située côté bibliothèque. Il est demandé aux retardataires d'accompagner leurs enfants jusqu'à cette entrée.

L'article 2-7 devient :

« Pendant les heures scolaires, l'accès à l'école se fait par la porte située à proximité de la bibliothèque municipale. Toute personne étrangère au service est priée de se présenter au directeur » .

L'article 11 devient :

« Article 11 : Respect du règlement

1/ Ce règlement est affiché dans chaque classe. Il est remis à chaque famille lors de

l'inscription.

2/ Le non respect du présent règlement pourra faire l'objet de sanctions légales prévues dans le règlement départemental des écoles publiques. »

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

#### **4/ Équipements et travaux**

Pendant l'été, la BCD a été repeinte et des étagères ont été installées. Le local sous le préau a également été équipé de rayonnages. La classe de Mme Ruoppolo a été dotée d'un Tableau Numérique Interactif.

L'équipe enseignante remercie la municipalité pour les investissements engagés. M Desnoux informe le conseil d'école du soutien de la municipalité pour les projets de l'équipe enseignante.

#### **5/ Exercices de sécurité**

Trois exercices d'évacuation en cas d'incendie sont organisés chaque année. Le premier a eu lieu le 13 septembre quand l'entreprise chargée de la vérification du matériel (alarme et extincteurs) est venue vérifier les installations. Les élèves n'étaient pas prévenus.

Trois exercices d'activation du Plan de Première Mise en Sûreté sont également prévus chaque année. Le premier a eu pour thème « intrusion / attentat ». Le scénario retenu ne permettait pas d'envisager une évacuation des élèves. Ils ont été confinés dans chaque classe. Les élèves avaient été prévenus. L'exercice a duré 24 minutes.

#### **6/ Évaluations diagnostiques, APC et projet d'école**

En CP, les élèves ont passé le test Médial. L'épreuve la moins réussie concerne les composantes sonores et auditives de la langue (- 50%).

Du CE1 au CM2, ce sont les évaluations de la circonscription de Blaye qui ont été retenues. Le manque d'attention et d'écoute de certains élèves a eu une incidence négative sur leurs résultats. Ces évaluations permettent :

- à l'enseignant d'obtenir un profil de classe,
- de connaître le niveau général d'un élève,
- d'identifier ce qui a été oublié pendant les vacances d'été,
- d'identifier les élèves qui pourront être concernés par les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC).

La synthèse qu'il est possible d'éditer constitue un bon outil de communication avec les familles.

Les APC mises en place par les enseignants ont pour objectif de remédier aux difficultés des élèves en français et en mathématiques. Cette année, 162 heures y sont consacrées.

Un nouveau projet d'école va être rédigé. L'équipe enseignante souhaite qu'il soit centré sur les apprentissages des élèves. L'analyse des évaluations de ce début d'année permettra de dégager des priorités (lecture-compréhension par exemple).

#### **7/ Livret scolaire unique numérique (LSUN)**

Cette année, le Livret Scolaire Unique Numérique sera mis en place du CP à la 3ème. Il

s'agit d'un livret national. Les identifiants seront communiqués aux familles dès que possible afin que les parents puissent accéder aux résultats de leur(s) enfant(s) (objectif d'apprentissage atteint, partiellement atteint, non atteint ou dépassé).

Une réunion de présentation du LSUN sera organisée à l'école.

## **8/ Projets concernant l'Enseignement Moral et Civique**

Un conseil communal des Enfants (CCE) est mis en place par la municipalité. Les élections auront lieu le 10 novembre. Il y a 29 candidats pour 16 sièges. Chaque classe votera (isoloirs, urne et listes d'émargement) puis les élèves procéderont au dépouillement. L'installation du CCE aura lieu le 19 novembre en mairie.

Les élèves participent cette année à deux actions de solidarité. Ils fabriqueront des boules de Noël qui seront vendues le 3 décembre au profit du Téléthon. M Pitre et ses élèves ont organisé une collecte de bouchons en plastique, de bouchons en liège et de radiographies pour AMI 71. Des membres de cette association viendront le 4 novembre pour échanger autour du handicap.

Comme les années précédentes, plusieurs interventions seront reconduites : permis piéton (CE2) et permis Internet (CM2) avec la gendarmerie, permis vélo (CM2) avec la prévention routière, prévention contre les risques du tabac (CM2) avec la ligue contre le cancer.

Cette année, une intervention de la Croix-Rouge sera organisée pour les élèves de CM1 et CM2 pour les former aux gestes de premiers secours. Elle sera financée par la Municipalité qui est remerciée.

## **9/ Projets concernant le Parcours Éducatif Artistique et Culturel**

Depuis plusieurs années, Mme Ruoppolo encadre la chorale de l'école. Après 3 séances collectives, les élèves seront regroupés par cycle. Des chants populaires sont prévus.

Mmes Hennebaut et Drevet sont inscrites au dispositif « école et cinéma ». Il s'agit de faire découvrir aux élèves des films qu'ils ne voient pas habituellement. Les trois films retenus cette année sont : Princes et Princesses (ombres chinoises), Le cerf-volant du bout du monde et Les aventures de Robin des bois (film en noir et blanc de 1938). En classe, l'exploitation pédagogique est libre : travail sur l'affiche, travail sur le langage oral ou écrit, arts visuels ...

Les élèves de CM1 sont inscrits dans le dispositif « écoles qui dansent » en partenariat avec le théâtre. Les élèves devront monter une chorégraphie de 5 à 6 minutes sur le thème des contes. Ce projet allie expression corporelle, littérature et production écrite. Le 16 février, ils iront voir le spectacle « La Belle ».

Chaque année, le Sou des écoles finance un spectacle pour Noël. Comme l'année dernière, tous les élèves se rendront au théâtre pour voir « Le Poivre Rose », spectacle classé dans les arts du cirque (acrobaties, mimes, ...)

Les élèves de Mme Drevet, en partenariat avec la bibliothèque municipale, participent au prix des incorruptibles. Les livres découverts seront emmenés à la maison et les élèves devront voter pour leur livre préféré. Les thèmes sont : l'amitié, l'entraide, les conflits.

M Duquennoy a inscrit sa classe au projet « Théa-Lire » proposée par l'OCCE. En décembre, des bénévoles de l'association viendront proposer aux élèves une mise en voix d'extraits de pièces de théâtre jeune public. En classe, ils travailleront sur plusieurs textes. Au cours du projet, deux sorties à la médiathèque sont prévues dont une rencontre avec un auteur. Une comédienne viendra également deux fois pour travailler la mise en voix. Le projet sera clôturé par l'organisation d'une soirée « lectures partagées » avec les familles.

Comme chaque année, les élèves de l'école fréquentent une fois par mois la bibliothèque municipale. L'équipe enseignante remercie Mme Perrot et son équipe pour cet accueil, pour leur participation à différents projets et encourage les parents à fréquenter ce lieu avec leurs enfants.

## **10/ Projets en lien avec l'enseignement des sciences**

Les élèves de CE2 et CM2 se rendront 2 fois au Lab 71 à Dompierre-les-Ormes. La première sortie aura lieu le 24 novembre et est organisée par l'OCCE. Les élèves participeront à 4 ateliers : 1 sur le thème des jeux coopératifs et 3 en sciences sur « La seconde vie des déchets ». Le contenu de la sortie de 16 mai sera fixé ultérieurement en fonction des points du programme qui seront traités dans chaque classe à ce moment-là.

Les élèves de GS, CP et CE1 se rendront à chaque saison au centre Eden pour étudier la forêt : sa faune et sa flore. Les matinées se dérouleront à l'extérieur (observations, récoltes, ...). Les après-midis seront consacrés à la mise en place d'expériences, à des observations fines avec des loupes binoculaires, à des recherches,... Les différentes découvertes seront complétées par un travail en classe.

## **11/ Projets en Éducation Physique et Sportive**

Cette année, le cycle de natation (8 séances) concernera les élèves de GS, CP, CE1 et CE2 (prise en charge des transports par la municipalité). Les élèves de CM2 participeront à un cycle d'aviron.

Les élèves de M Pitre testeront également l'utilisation de tablettes pour réaliser un parcours d'orientation. Un premier parcours sera proposé par les concepteurs du projet. Les classes inscrites devront créer et tester des parcours.

## **12/ Coopérative scolaire**

Mme Hennebaut présente les comptes de la coopérative scolaire. Les recettes proviennent des cotisations versées par les familles ainsi que de la vente des photos de classes. L'année scolaire 2015-2016 a été déficitaire de 300€.

Cette année, les cotisations des familles ont été plus importantes. La coopérative dispose à ce jour de 1 667€.

L'équipe enseignante remercie la municipalité et le Sou des écoles qui soutiennent financièrement les projets menés à l'école.

Mme Usinabia,  
Secrétaire de séance

M Duquennoy,  
Président du Conseil d'école